

PROGRAMME DE FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – INITIALE

FORMATION INSCRITE AU REPERTOIRE SPECIFIQUE

☎ 06 49 85 41 28

@ mehdi.allal@i2s-prevention.fr

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

Toute personne souhaitant être acteur de prévention dans son entreprise et connaître les conduites à tenir en cas d'accident.

Aucun prérequis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre le rôle du SST
- ✓ Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours
- ✓ Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise

DUREE DE FORMATION

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4 / Maximum 10

MODALITE ET DELAIS D'ACCES

Signature d'une convention minimum trois semaines avant le début de la formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes atteintes de handicap, souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

TARIF

Sur devis – Nous consulter

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, partage d'expérience, démonstration par le formateur, exercices d'apprentissage, mises en situation.

Evaluation et validation :

Les candidats ayant suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité, peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Durée de validité

Certification valable 2 ans, à renouveler par une journée de formation

Documentations :

Chaque stagiaire recevra un aide-mémoire et un macaron SST INRS

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur certifié SST

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

⇒ SEQUENCE PREVENTION

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut, réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

⇒ SEQUENCE SECOURISME

PROTEGER

- ✓ Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime
- ✓ Supprimer ou isoler le risque ou soustraire la victime
- ✓ Connaître l'alerte aux populations

EXAMINER LA VICTIME

- ✓ Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

ALERTER / FAIRE ALERTE

- ✓ Faire alerter ou alerter, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

SECOURIR

Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou elle présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne respire pas